

**Emmanuel Bréziat**
délégué général du Medef Isère*« Une situation solide
mais un ralentissement attendu »*

Bilan 1^{er} semestre 2023 : Contre toute attente, la croissance du PIB accélère sensiblement au deuxième trimestre (0,5 % en rythme trimestriel contre 0,1 % au premier trimestre). Ceci s'explique principalement par la bonne tenue du commerce extérieur ; les exportations se redressent par rapport au 1^{er} trimestre (+2,6 % contre -0,8 %).

Au premier semestre 2023 le déficit commercial en biens atteint 54 milliards d'euros, soit une nette baisse par rapport au deuxième semestre 2022 (89 milliards d'euros).

La demande intérieure reste dégradée et contribue négativement à la croissance pour le troisième trimestre de suite. L'inflation impacte la consommation des ménages qui recule de 0,4 %. En 18 mois les achats alimentaires ont chuté de 11 % : on n'avait pas constaté une telle baisse depuis 1980. Malgré le renchérissement du coût du crédit, l'investissement des entreprises se maintient.

La hausse du PIB au deuxième trimestre porte l'acquis de croissance à 0,8 % pour 2023, soit un taux supérieur à celui de nos principaux voisins européens.

Perspectives fin 2023 : Cependant les premiers indicateurs sont annonciateurs de mauvais résultats pour le troisième trimestre. L'activité dans les services connaît un trou d'air depuis le début de l'été. Les industriels commencent à s'inquiéter pour leurs débouchés avec une baisse de la demande étrangère, en particulier celle provenant de la Chine et de l'Allemagne. L'indicateur du climat des affaires se dégrade en août et le moral des ménages reste bas. De ce fait, la dynamique d'épargne des ménages se poursuit (34 milliards d'euros collectés sur les livrets réglementés au 1^{er} semestre 2023, soit presque deux fois plus qu'au 1^{er} semestre 2022).

L'ensemble de ces éléments laisse présager une croissance nulle, voire négative, pour le troisième trimestre. Le processus de désinflation semble enclenché mais personne ne peut dire à quel rythme il se poursuivra.

Notons que la situation de l'emploi continue à rester très favorable, en particulier en Isère. Nous sommes désormais en dessous de 6 % de demandeurs d'emploi, un chiffre historiquement bas. Dans le Voironnais on est même en dessous de 5 %. Au global, une bonne partie de notre tissu économique local est positionné sur des secteurs particulièrement porteurs (semi-conducteur, numérique, transition énergétique...) et nous ne pouvons que nous réjouir des projets industriels d'ampleur (et ce malgré une grave raréfaction du foncier « économique »).

Préoccupations : Au-delà de ce ralentissement global attendu, nos inquiétudes principales portent sur le secteur du logement. Renchérissement du crédit, durcissement des règles d'octroi, prix des matériaux, fuite des investisseurs privés du fait des nouvelles règles qui encadrent le dispositif Pinel... Tous ces facteurs s'additionnent et pourraient conduire d'ici à 2025 à une crise aussi grave que celle du début des années 1990. Il est urgent que les autorités prennent la mesure de ce qui s'annonce et « corrigent le tir ». Les salariés de nos entreprises ont besoin de pouvoir se loger dignement et dans des conditions financières acceptables.

Nuit DE L'ÉCONOMIE
18 H - AU PALAIS DES SPORTS

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023

CCI GRENOBLE



Jérôme Lopez
président de la CPME Isère

« L'inflation reste très certainement le fait marquant du 1^{er} semestre 2023... »

Bilan 1^{er} semestre 2023 : L'inflation reste très certainement le fait marquant du premier semestre 2023 mais semble avoir passé son pic au deuxième trimestre de cette année. Celle-ci a restreint le pouvoir d'achat des consommateurs et, pour les professionnels, elle a augmenté les coûts de production et d'exploitation.

En dix-huit mois, les prix alimentaires se sont envolés en moyenne de plus de 18 % contraignant les ménages à revoir leurs habitudes de consommation. Les clients viennent plus souvent en magasin afin de mieux maîtriser leurs dépenses. Ces derniers font très attention aux prix et consomment moins de viande et de poisson. Le panier moyen a diminué et la fréquentation des magasins hard-discount augmente.

Des défaillances d'entreprises, principalement des grandes enseignes de mode, ont été constatées au cours du 1^{er} semestre.

Dans **les commerces alimentaires**, les problématiques RH et les recrutements restent préoccupants.

L'activité dans le **secteur industriel** et notamment la sous-traitance a été bonne. L'activité progresse pour tout ce qui concerne les batteries pour les véhicules électriques et les mobilités d'une façon générale. Malgré l'augmentation des charges, les marges ont résisté mais des inquiétudes existent concernant la fin de l'amortisseur électrique.

En effet, **la hausse des prix à la pompe et de l'électricité** va peser dès la rentrée de septembre et les professionnels sont inquiets.

Pour faire face à l'envolée des prix, les entreprises ont procédé à des augmentations de salaires à répétition. C'est un moyen de fidéliser les salariés mais malgré cela les surenchères continuent d'une entreprise à l'autre.

Le secteur automobile est confronté à des difficultés d'approvisionnement de véhicules neufs et surtout de transport de ces véhicules. Compte tenu du prix élevé des voitures électriques, les clients se tournent à nouveau vers des moteurs diesel plus économiques. Le parc vieillissant des véhicules fait augmenter les activités de réparation mais le prix des pièces détachées qui a bondi de plus de 50 % depuis le Covid freine certains clients.

Les activités de loisirs font progresser les locations de camping-cars, mais les durées de locations sont plus courtes, compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

D'un point de vue macroéconomique et en bons gestionnaires, nos chefs d'entreprise s'inquiètent des milliards d'euros de dette publique supplémentaires, conséquence du « quoi qu'il en coûte », puisqu'en trois ans la dette publique de la France a augmenté de 580 milliards d'euros.

Enfin, **le télétravail** devient un acquis dans certaines professions, ce qui crée une société à deux vitesses, en générant beaucoup de frustrations pour ceux qui ne peuvent pas y avoir accès.

NUIT DE L'ORIENTATION
VENDREDI
24 NOVEMBRE 2023

CCI GRENOBLE UGA
Université Grenoble Alpes

Campus de Saint-Martin-d'Hères
Bâtiment Pierre-Mendès-France



FNAIM

ENTREPRISES

Hugues de Villard
président Fnaim 38 Entreprises« Grenoble maintient son niveau de
commercialisation de bureaux »

Bilan 1^{er} semestre 2023 : La France est en moyenne en recul de 20 % sur la **commercialisation de bureaux**, mais Grenoble, grâce à son dynamisme économique et aux belles entreprises qui la composent, maintient son niveau de commercialisation des bureaux par rapport aux années précédentes.

Pour **les locaux industriels**, l'activité est bonne même s'il manque de locaux mais aussi des terrains à construire en zone industrielle.

Concernant **les commerces**, l'activité est plus compliquée. Les dépôts de bilan apportent régulièrement des locaux vides sur le marché, des commerces partent sur les centres commerciaux Neyrpic et Grand Place au détriment du centre-ville de Grenoble.

Le pillage de commerces en hypercentre n'arrange rien à la situation déjà difficile de certaines boutiques. Il y aura des commerces qui fermeront définitivement.

Pour **les ventes « investisseurs »**, le marché est en recul de près de 40 % du fait de la hausse des taux d'intérêt.

Perspectives fin 2023 : Les perspectives sont plutôt stables. L'arrivée sur le marché de nouveaux programmes d'immeubles neufs de bureaux permettra de maintenir un bon niveau d'activité.

Si les chiffres d'affaires stables et la bonne situation financière de ce 1^{er} semestre ne sont pas menacés d'ici fin 2023, les investissements par contre, en baisse au 1^{er} semestre, connaîtront une forte baisse au 2^e semestre 2023.

Au regard de la situation économique, la profession est moyennement confiante pour les mois à venir.

Même si le carnet de commandes des entreprises reste bien rempli, il est fortement impacté pour les ventes investisseurs (immeuble loué de rendement) à cause de la hausse des taux d'intérêt.

Préoccupations et faits marquants 2023 : Le décret tertiaire va pousser les entreprises à déménager ou à faire de gros travaux de rénovation.

La hausse brutale des taux d'intérêt a fortement ralenti les ventes « investisseurs » ainsi que les projets de promotion immobilière qui sont difficilement finançables. Elle a également eu pour conséquence le retrait de certains investisseurs sur Grenoble.

Emmanuel Roy
Chargé de mission Technique & Fiscal

« Bâtitteur est-il encore un métier d'avenir ? »

Bilan 1^{er} semestre 2023 : Alors que les ventes de logements neufs s'effondrent littéralement, les annonces gouvernementales dans le cadre de la restitution des travaux du CNR en juin dernier ont été une immense déception pour toute la filière. Avoir mobilisé pendant sept mois plus de 200 acteurs porteurs de plus d'une centaine de propositions pour ne retenir que 19 mesurette... D'autant plus que lesdites mesurette pourraient s'avérer dangereuses car de nature à approfondir la crise. C'est toute une filière qui se sent méprisée car les pouvoirs publics n'ont, a priori, pas pris la mesure de l'ampleur de la crise qui se profile.

Concernant l'activité du bâtiment proprement dite, à l'échelle nationale, les chiffres connaissent un net recul.

Les logements mis en chantier décrochent de -12,4 % sur un an et de -14,3 % sur trois mois à fin juin.

Les logements autorisés chutent de -19,6 % sur un an et de -25,6 % sur les trois derniers mois.

3

Sur la même période, les locaux mis en chantier suivent la même tendance avec -14,1 % sur un an et -26,5 % sur trois mois.

Les PC marquent le pas à -0,4 % sur un an et -7,2 % sur trois mois. Seul l'entretien rénovation tire son épingle du jeu avec +1,8 % en volume sur douze mois glissants toujours à fin juin, mais ne pourra pas compenser la chute du neuf.

L'Isère, après avoir mieux résisté au premier trimestre, connaît aujourd'hui de fortes baisses, l'ensemble des logements commencés à fin juillet chute de -14,6 % sur un an et de -25,1 % sur trois mois.

Le décrochage va encore s'amplifier. En effet, les chiffres particulièrement mauvais en matière de logements autorisés laissent entrevoir une année 2024 très compliquée.

Toujours à fin juillet, l'ensemble des logements autorisés atteignent -40,1 % sur un an et -41,1 % sur les trois derniers mois.

Le collectif est encore plus impacté avec -44,6 % sur un an et -47,7 % sur trois derniers mois. L'individuel déjà fortement touché en 2022 poursuit également sa chute atteignant -34,3 % sur un an. Les surfaces de locaux, malgré un timide +0,2 % en locaux commencés, ne seront pas épargnés par la baisse avec -19,5 % en autorisés.

En matière de Travaux Publics, l'activité a clairement manqué de tonus, après un début d'année positif à +2,6 % en travaux réalisés le second trimestre a connu une baisse de -2,7 % et le nombre de nouveaux marchés signés chutent de -17,4 %. L'activité iséroise est similaire au national et les carnets de commande commencent à s'en ressentir.

Perspectives fin 2023 : Les perspectives pour le BTP sont très mal orientées, après avoir subi de plein fouet l'augmentation des matériaux en 2022 puis celle de l'énergie dont les coûts progressent à nouveau. La Profession est confrontée à un cocktail détonant. L'effondrement des ventes de logements risque d'engendrer une crise sans précédent. En effet, l'augmentation des taux de crédits, le rabaillage du prêt à taux zéro (PTZ) et l'inflation qui s'installe, privent une majorité des ménages de l'accession à la propriété. Le Pinel, dispositif visant à encourager l'investissement locatif, a été revu et corrigé entraînant une chute des investissements de près de 50 %. Le besoin en logements sur le territoire national s'élève à 448 000 unités annuelles pour les dix années à venir... Nous en sommes bien loin. Le sujet a fait l'objet de nombreuses alertes et propositions concrètes de la part l'ensemble de la filière auprès du gouvernement mais, à ce jour, les professionnels n'ont pas été entendus, ni sur la crise du logement neuf, ni sur les besoins en matière de rénovation énergétique et encore moins sur la réalité de la crise du marché immobilier vécu par les Français. À ce rythme, la Profession risque d'être dans l'impasse dans les six à huit mois à venir. Le nombre de défaillances d'entreprises en témoigne avec +43,7 % sur un an à fin mars. Cette situation ne sera pas sans conséquences pour l'emploi puisque, d'après les prévisions de la FFB, le Bâtiment devrait perdre 135 000 salariés en 2024. De leur côté, les Travaux Publics enregistreraient une perte de 15 000 emplois en 2024.

Les trésoreries des entreprises sont malmenées entre fournisseurs rappelant les échéances dictées par la loi LME et maîtres d'ouvrages, publics comme privés, dont les délais de paiement dérapent de plus en plus fréquemment ; sans oublier, pour certaines entreprises, le remboursement du PGE venant accentuer l'érosion des trésoreries.

L'ensemble du marché du BTP se dégrade mais cela n'engendre pas de réactions significatives des pouvoirs publics car les entreprises sont encore « occupées » et l'emploi est peu touché pour l'instant.

Depuis des années, il est appliqué au BTP, secteur inscrit dans le long terme, des mesures à court terme. Le BTP a toujours construit des logements, des locaux et des infrastructures de tous types dont la durée de vie se compte en décennies. En revanche, les dispositifs qui l'accompagne ne cessent de changer avec des fréquences de plus en plus rapprochées. MaPrimeRenov' qui accompagne la rénovation énergétique en est le dernier exemple : depuis le début de l'année le dispositif a évolué à trois reprises.

De même, les investisseurs locatifs connaissent tous les ans un remaniement des dispositifs réduisant très régulièrement leur efficacité. C'est également le cas en matière d'infrastructures où les sources et les règles de financements, hormis l'agence de l'eau, sont revues presque annuellement. Bâtitteur est-il encore un métier d'avenir ?

Les carnets de commande portés par l'inertie propre à la Profession sont encore corrects. **En Bâtiment**, les carnets de commande du gros œuvre avoisinent en moyenne les huit mois, mais on observe depuis le second trimestre un net ralentissement des commandes. Le second œuvre progresse encore mais subira dans peu de temps le même ralentissement. **En Travaux Publics** les carnets de commandes ont perdu un mois entre le premier et le deuxième trimestre. Ils sont à hauteur de trois mois en moyenne et une baisse d'activité est anticipée par les entrepreneurs pour le prochain trimestre.

Préoccupations et faits marquants : Un autre sujet préoccupe la Profession celui de la Loi de Finances pour 2024.

En juillet dernier, le gouvernement a présenté sa « revue de dépenses publiques » et pour réaliser des économies il devrait s'attaquer à certains dispositifs fiscaux de soutien au BTP. En effet le GNR, la TVA à 10 % dans le cadre de la rénovation, le PTZ et le Pinel pourraient être les prochaines victimes du budget 2024. En d'autres termes le prix du « quoi qu'il en coûte ! »

La Profession s'oppose à de telles préconisations, notamment la suppression de la TVA à 10 % qui, non seulement obérerait le pouvoir d'achat des Français, relancerait le travail illégal et conduirait à des suppressions d'emplois.

ZFE : Malgré les aides et les dérogations en vigueur, les entreprises ne peuvent répondre à leurs obligations.

L'offre de marché insuffisante ou inadaptée au BTP conjuguée à une situation financière délicate ne leur permettent pas le renouvellement de leur parc. Ainsi près de 56 % des poids lourds en circulation sont encore des Crit'Air 3 et pour certains modèles ce pourcentage atteint 69 % alors que le territoire de la ZFE leur est interdit depuis juillet 2022. Il est urgent de laisser le temps au temps.

Bilan 1^{er} semestre 2023 : Durant le premier semestre, les banques d'Isère ont continué de financer l'activité économique du territoire. Cela concerne aussi bien les investissements des entreprises que les crédits habitat.

Au 30 janvier 2023, l'encours total des crédits s'élève à 45,4 Milliards d'euros, en progression de 3,4 % sur un an.

Parallèlement les entreprises poursuivent le remboursement des PGE qui leur ont été accordés depuis mars 2020 sans alerte majeure.

Le début d'année est marqué par le contexte mondial d'augmentation des taux qui a impacté notre activité, même si l'augmentation est moins marquée en France que dans le reste de la zone euro.

Enfin les faillites de certaines banques régionales américaines nous a amenés à réexpliquer les spécificités et la solidité des banques européennes et françaises en particulier.

Perspectives d'activité pour fin 2023 : Le second semestre sera probablement similaire au premier. Nos établissements continueront d'accompagner en proximité leurs clients, qu'il s'agit des entreprises ou des particuliers.

Nous financerons de façon responsable les projets d'investissement, d'acquisition et bien sûr, ceux liés aux nécessaires transitions environnementales et technologiques.

Les préoccupations majeures de cette rentrée ont un peu évolué : les difficultés d'approvisionnement en matières premières et en énergie ont perdu beaucoup d'acuité, même si elles demeurent présentes pour certains de nos clients.

Nous demeurons attentifs à la situation économique de nos clients dans un contexte où l'inflation a pu amputer leurs marges ou leurs revenus.

Faits marquants : Nous restons également extrêmement vigilants sur les fraudes ou tentatives de fraude dont sont l'objet nos clients. Nous sommes tous acteurs de notre sécurité et nous poursuivrons la sensibilisation dans la continuité de la campagne de sensibilisation de la Fédération Bancaire Française (FBP).

Bilan de Conjoncture 1^{er} semestre 2023 de la région grenobloise - La parole aux professionnels - Septembre 2023

Une publication de l'Observatoire économique de la CCI Grenoble. Dépôt légal janvier 2013. ISSN n° 2553-8543.

Coordination : CCI Grenoble, Direction de l'Institutionnel - **Enquêtes** : 1^{er} semestre 2023 auprès des organisations professionnelles.

Crédit photos : CPME Isère - FBTP Isère - Medef Isère - FBF Isère - FNAIM 38 Entreprises. **Conception graphique, réalisation** : CCI Grenoble - Direction générale.

Remerciements : La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble remercie les entreprises du panel Présences, du panel régional de conjoncture, les Membres élus de la CCI Grenoble, les organisations professionnelles et tous les fournisseurs d'informations ayant permis, par leur contribution, la réalisation de ce bilan de conjoncture.